

# Maison La **B** d'hôtes ignone

## Conditions Générales de Vente

### PREAMBULE

La réservation d'une chambre d'hôtes implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente énoncées ci-après dans leur globalité.

#### A noter que :

- Les prix indiqués sur le site internet, sont les seuls tarifs contractuels. Ils s'entendent toutes taxes comprises, le propriétaire n'est pas assujéti à la TVA selon l'article 293B du CGI
- La taxe de séjour n'est pas incluse dans le prix, elle sera à régler en supplément. Cette taxe est collectée pour le compte de l'Agglomération du Gard Rhodanien.

### 1- DUREE DU SEJOUR

Le client ayant reçu une confirmation de réservation pour une chambre, conclue pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

### 2- FORMALITES DE RESERVATION

La réservation devient effective dès la réception d'un acompte de 30% du montant total du séjour. Un mail de confirmation sera alors adressé au client et la réservation devient ferme. Sans le versement de l'acompte dans un délai de 15 jours calendaires après l'envoi du bon de réservation, celle ci n'est pas confirmée. Par conséquent, au terme de ce délai, le propriétaire se réserve le droit de remettre la/les chambre(s) en location.

### 3- ABSENCE DE RETRACTATION

Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le client ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

# Conditions Générales de Vente

## 4- ANNULATION DU SEJOUR

### ANNULATION PAR LE CLIENT:

Toute annulation doit être notifiée par écrit au propriétaire soit par lettre recommandée soit par mail :

- **ANNULATION AVANT L'ARRIVEE DANS LES LIEUX**

L'acompte reste acquis au propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 3 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, le propriétaire pourra demander le solde du montant du séjour, sauf s'il parvient à re-louer la/les chambres.

- **SEJOUR ECOURTE**

Si le séjour est écourté, le solde de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

### ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE:

Si, avant le début du séjour, le propriétaire est amené à annuler la réservation, il en informera aussitôt le client par écrit, soit par lettre recommandée soit par mail.

Le client sera alors immédiatement et intégralement remboursé de toutes les sommes qu'il aura versées.

## 5- NON PRESENTATION

En cas de non présentation du client, le montant total de la réservation sera dû.

## 6- CHANGEMENT DE CHAMBRE

Il est possible que le propriétaire, pour des raisons de service ou de sécurité, ait à modifier la chambre initialement réservée par le client. Dans ce cas le changement se fera toujours pour une chambre de même capacité et offrant le même niveau de service. En pareil cas, le coût de la réservation sera ajusté.

## 7- ARRIVEE

Le client doit se présenter le jour précisé lors de la réservation et pendant les heures d'accueil soit entre 16h30 et 21h.

Toute arrivée anticipée sera difficilement possible en haute saison de juin à septembre. Pour les autres périodes, cela ne sera possible qu'avec une autorisation préalable et confirmée par le propriétaire.

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir impérativement le propriétaire par téléphone. Dans la mesure du possible, il est demandé de ne pas prévoir d'arrivées après 21h30.

# Conditions Générales de Vente

## 8- PETIT DEJEUNER

Le service du petit déjeuner est fixé :

- En semaine, du lundi au vendredi, entre 7h00 et 9h00.
- En week-end, samedi et dimanche, entre 8h00 et 10h00.

## 9- HEURE DE DEPART

Les chambres doivent être libérées au plus tard à 11h00.

## 10- REGLEMENT DU SOLDE

Dans le cas d'une réservation à moins de 3 jours avant la date d'arrivée, le solde du séjour devra être réglé par le client au propriétaire dès la réservation.

Dans les autres cas, le solde du séjour doit être réglé à l'entrée dans les lieux. Si le client, pendant son séjour, commande des prestations complémentaires proposées par le propriétaire tel que les repas, les boissons, les soins bien-être, ... il devra s'en acquitter en fin de séjour auprès du propriétaire et selon le tarif affiché.

## 11- UTILISATION DES LIEUX

Afin de préserver la quiétude des lieux et respecter le bien-être de tous les occupants de la maison, il est demandé à chacun de faire preuve de bienveillance comme il se doit lorsque l'on vit en communauté.

Il est demandé de ne pas fumer à l'intérieur des chambres et des espaces communs. Des cendriers sont à disposition à l'extérieur uniquement.

Le client s'engage également à respecter le règlement de la maison pendant son séjour, à rendre les lieux confiés en bon état, à déclarer systématiquement et à assumer financièrement toute dégradation dont il serait responsable.

Les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Tout manquement à ces obligations peut entraîner l'expulsion du client sans qu'il lui soit dû une quelconque indemnité.

## 12- CAPACITE D'ACCUEIL

La capacité d'accueil de la maison d'hôtes est établie pour un nombre précis de personnes tel que : Chambre Azur : 2 personnes max, Chambre Ventoux et Bignone : 3 personnes max + accueil bébé (jusqu'à 3 ans max).

Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

# Conditions Générales de Vente

## 13 - ACCUEIL DES ANIMAUX

Les animaux ne sont pas acceptés. En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Aucun remboursement ne peut être envisagé et le solde reste dû.

## 14- ASSURANCES

Aucune assurance annulation n'est incluse dans les tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une. Par ailleurs, le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

## 15- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Le propriétaire s'engage à ne transmettre en aucun cas les informations que le client lui a communiqué à d'autres sociétés ou organismes à des fins publicitaires.

*Les présentes conditions de vente sont modifiables  
à tout moment sans préavis.*

*L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont  
réputés acquis dès le versement de l'acompte.*